

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

DIRECTION DE L'ASSEMBLÉE ET DE LA PRÉSIDENTE

Service Assemblée

ATTESTATION DE PUBLICITE

Je soussignée, Emilie COLNÉ - Adjoint au Directeur de l'Assemblée et de la Présidence -, atteste que le Recueil des Actes Administratifs du mois de mars 2020 est, compte tenu des circonstances exceptionnelles actuelles liées aux risques de propagation du Covid-19, mis en ligne ce jour sur le site internet du Département (vosges.fr)

Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation,
L'Adjoint au Directeur de l'Assemblée et de la Présidence



Emilie COLNÉ

Toute correspondance doit être adressée sous forme impersonnelle à « Monsieur le Président du Conseil départemental des Vosges ».